

INDUSTRIE: redressement judiciaire pour Mulann Industries

La société <u>MULANN INDUSTRIES</u> / **T**: 02.96.14.16.59 (siège à Avranches), spécialisée dans la fabrication de bandes magnétiques pour les cartes bancaires, mais aussi leader mondial dans les bandes magnétiques sonores analogiques, vient d'être placée en redressement judiciaire. L'entreprise basée entre Lannion et Avranches va bénéficier de 6 à 18 mois pour retrouver une activité normale, alors qu'elle a souffert de la crise sanitaire, ne réalisant que 25% de son chiffre d'affaires attendu pour 2020. Mulann est notamment concurrencée par le paiement sans contact et par téléphone portable.